



Rapport
d'activités
annuel

2022

2023

Période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023

MOT DE LA PRÉSIDENTE

À titre de présidente du conseil d'administration (CA) du Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge, c'est avec fierté que je vous présente notre rapport annuel pour l'année 2022-2023.

L'année 2022-2023 a d'abord été marquée par la venue d'un tout nouveau conseil d'administration où les administrateurs ont redoublé d'ardeur afin de prendre connaissance des divers dossiers, assurer la pérennité des activités et guider le Mouvement vers sa 45^{ème} année d'existence.

Vous serez à même d'apprécier tout le dynamisme de l'équipe par le bilan de l'année qui vient de se terminer et l'ébauche des perspectives d'avenir.

Après cette première année, tout le CA se joint à moi pour vous inviter à nous retrouver soit comme étudiant, comme partenaire, comme bénévole ou comme administrateur au CA et faire du MAACR une référence et un lieu de rencontre en "Arts Visuels".

Nous souhaitons aussi vous entendre. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, commentaires et questions, toutes les interventions sont les bienvenues et feront l'objet d'un suivi personnalisé.

Soyez du Mouvement...

Suzanne Létourneau

Présidente du Conseil d'administration

Soyez du Mouvement...

L'année 2023-2024 marquera les 45 ans du Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge(MAACR) qui a été fondé le 27 octobre 1978.

Vision / Mission

Le Mouvement est un organisme de bienfaisance qui sommairement a pour mandat:

De faire découvrir, développer et promouvoir les "*Arts Visuels*" sous toutes leurs formes;

De favoriser et organiser les échanges entre le public, les artistes amateurs et les artistes professionnels;

D'élargir les connaissances en "*Arts Visuels*" par une offre de cours et la tenue d'évènements, c'est le volet "*École*" du Mouvement.

Plus spécifiquement, au plan juridique, le mandat du MAACR est ainsi libellé:

Vision / Mission

A) Promouvoir les Arts de manière à élargir les connaissances du public et à augmenter son appréciation des Arts ainsi que sa participation aux activités artistiques par l'organisation de rencontres culturelles, de conférences, de cours, d'expositions, de spectacles et d'ateliers;

B) Organiser et favoriser des rencontres et des échanges de toutes sortes entre le public, les artistes et les artisans dans le but d'intéresser la population en générale au domaine des Arts;

C) Grouper en association toutes personnes intéressées par les Arts de mêmes que tous les artistes amateurs ou professionnels;

École d'arts visuels de Cap-Rouge

Plus spécifiquement pour le volet "*École*" la mission est de promouvoir les arts visuels de manière à susciter l'intérêt et élargir les connaissances de l'ensemble de la population.

Cette mission est atteinte par :

Une offre de cours en arts visuels tel le dessin, la peinture, le vitrail, etc. Ces cours sont offerts aux enfants, aux adolescents et aux adultes;

L'organisation d'expositions, de symposiums, de rencontres et de journées portes ouvertes;

La participation à des projets spéciaux organisés avec d'autres partenaires.

Pour le moment c'est davantage le volet "*École*" qui est exploité et notre défi pour l'année à venir est d'accroître et de varier l'offre de cours et d'évènements. Dans une perspective à court et moyen terme nous prévoyons progressivement développer les autres dimensions de notre mission.

Finalement, la Ville de Québec reconnaît l'apport et le dynamisme des organismes de son territoire, et s'associe aux organismes dont l'offre de service vient bonifier sa propre action dans divers champs de responsabilités. À ce titre, le MAACR bénéficie d'une entente à titre d'organisme "collaborateur" avec la Ville de Québec ce qui implique le soutien de la Ville à la prestation de services aux citoyens (dépenses de fonctionnement, visibilité, locaux et matériel), aux projets et aux initiatives.

Nos valeurs

Travail d'équipe - Respect - Positivisme - Transparence

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) est composé uniquement de bénévoles.

Avant l'AGA de septembre 2022, le CA comptait quatre (4) administrateurs dont les mandats arrivaient à terme et qui n'étaient pas renouvelés et trois (3) postes étaient vacants. Par contre, au printemps 2022, trois (3) personnes avaient accepté de devenir observateur au CA suite à un appel du MAACR.

Le CA 2022-2023 tel que constitué suite à l'AGA de septembre 2022.

Les trois (3) adhésions du précédent CA ont été confirmées ce sont; Suzanne Létourneau, Monique Lippé et Hélène Vézina.

Deux nouveaux membres sont élus: Ida Falardeau et Julie Lizotte.

Deux (2) postes demeurent vacants.

Dans les jours suivant l'AGA, Madame Falardeau se voit dans l'obligation de quitter le CA faisant ainsi passer le nombre de postes vacants à trois administrateurs

C'est en novembre 2022 que Madame Josée O'Leary, une de nos étudiantes, se joint à l'équipe. Finalement, suite à un appel auprès du Mouvement Action-Bénévole deux candidats sont retenus et complètent le CA, ce sont: Annick Beaudry et Jeff-Teddy Papoin.

À sa rencontre du 17 novembre, le CA est ainsi constitué:

Président :	Suzanne Létourneau (Mandat de 2 ans)
Vice-présidente :	Julie Lizotte (Mandat de 2 ans)
Trésorière :	Annick Beaudry (Mandat 1 an)
Secrétaire :	Josée O'Leary (Mandat 1 an)
Administrateurs:	Monique Lippé (Mandat 1 an)
	Jeff-Teddy Papoin (Mandat 1 an)
	Hélène Vézina (Mandat 2 ans)

C'est avec un tout nouveau CA que débute l'année 2022-2023, ce qui représente un élément de risque en terme de connaissances et de capacité de fonctionnement. Le premier défi pour les administrateurs est de s'approprier promptement les divers contenus et les façons de faire.

Le CA étant complètement renouvelé, et les mandats étant d'une durée de deux ans, il a été convenu à l'automne 2022 qu'exceptionnellement certains mandats auraient une durée de un (1) an et ce, afin de créer l'alternance des administrateurs et d'éviter de revivre la situation d'un tout nouveau CA dans deux (2) ans.

En Janvier 2023, M. Papoin administrateur se retire du CA.

Le CA a tenu 10 rencontres régulières durant l'année 2022-2023, s'ajoute aussi une rencontre spéciale du CA avec les professeurs, les rencontres des comités et les rencontres de travail de tout ordre.

Notre défi pour l'année à venir est de veiller à ce que le CA demeure complet assurant ainsi une continuité dans l'action et une plus grande capacité pour la réalisation de notre mission.

Les membres du MAACR

Selon les règlements généraux et politiques publiques du MAACR en vigueur au 31 mai 2023, les membres du MAACR sont des membres réguliers ou des membres honoraires.

Les personnes qui s'inscrivent à un cours sont automatiquement membre du MAACR pour une durée de 1 an. Les membres actifs ont droit de vote lors d'une assemblée générale. Les membres du conseil d'administration sont automatiquement membre actif du Mouvement sans avoir à payer une cotisation annuelle.

Le nombre de membres du MAACR au 31 mai est de 320.

Le fait que la date de fin du membership varie d'un individu à l'autre selon ses inscriptions rend plus complexe la coordination et la gestion des communications. Notre défi pour l'année à venir est de revoir la notion de membres afin de faciliter, tant pour les membres que pour le Mouvement, les modalités de coordination et communication. Pour ce faire il faut procéder à la révision de nos statuts et règlements.

D'autre part, le conseil d'administration peut en tout temps accepter un membre honoraire. Les membres honoraires n'ont pas le droit de vote. Les présidents des précédents CA sont automatiquement membre honoraire à la fin de leur mandat.

Les Ressources Humaines

Personnel du MAACR

Le conseil d'administration est secondé dans son action par une adjointe administrative, Madame Annie Morrissette. L'adjointe est embauchée sur la base de 24 heures par semaine au siège social du Mouvement, soit au Centre Communautaire de Cap-Rouge.

Personnel contractuel

Le MAACR a pu offrir tout au cours de l'année une variété de cours et d'activités grâce à la collaboration de professeurs (11) qui ont su contribuer à la notoriété du MAACR par l'excellence de leur travail et la qualité de leur enseignement. Les professeurs sont engagés à titre de contractuels au Mouvement.

Merci à Jean-Marc Borduas, Denise Cloutier, François Desharnais, Isabelle Drouin (congé de maternité), Isabelle Frot, Juan Gomez, Noriko Imai, Michèle Lefebvre, Mario Lessard, Catherine Rondot et Marie-France Roy.

Les bénévoles

Comme pour tout organisme communautaire, le bénévolat prend une place importante et fait la différence quant à l'atteinte des objectifs.

Trop souvent oubliée, cette contribution se doit d'être soulignée et mérite toute notre reconnaissance. Le bénévole fait le don de son temps, de ses connaissances, de son savoir-faire et de ses habiletés.

Nous étions déjà à même d'apprécier au plan qualitatif l'action de nos bénévoles par leur implication et la qualité des résultats obtenus. Pour une première année, le MAACR a convenu de compiler le nombre d'heures de contribution de l'action bénévole, incluant celles des membres du CA. Bien que la méthode de cumul reste à peaufiner nous estimons à 755 heures le nombre d'heures de bénévolat pour l'année 2022-2023, représentant une moyenne de 14,5 heures par semaine.

Notre société encourage l'implication citoyenne et notre Mouvement adhère à cette valeur et fait une place toute particulière à l'action-bénévole, contribution que nous souhaitons accroître au fil des mois.

C'est l'un de nos défis pour l'année à venir que de consolider et accroître la participation bénévole.

Les ressources financières, matérielles et informationnelles

Bilan financier 2022-2023

Le rapport financier fait état des revenus et dépenses pour la période du 1er juin 2022 au 31 mai 2023 du Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge.

Ce document est disponible sur notre site Web ou sur demande.

Les états financiers 2022-2023 dûment vérifiés par la firme comptable Émond, Côté, Mercier, CPA, S.E.N.C.R.L..

Les revenus de l'année 2022-2023 sont en apparence similaires à ceux de l'année précédente, ces revenus sont de 117 161,00\$.

L'année dernière une subvention de 25 000\$ était incluse dans les revenus, ce qui confère aux revenus de l'année en cours un caractère exceptionnel. Ces revenus démontrent d'une part la fidélité de nos membres et que de nouvelles personnes se sont inscrites à nos cours. Nous concluons l'année avec un bénéfice de 11 408\$.

L'objectif de notre organisme, tout comme c'est le cas pour les organismes ayant des mandats similaires, n'est pas de faire des profits. Par contre, la saine gouvernance commande de constituer un fond de réserve afin de pallier aux diverses éventualités. La pandémie en est un exemple patent où il nous a fallu avoir recours à ce fond afin de passer à travers ces années et d'innover en terme d'approche de formation. Notre défi est maintenant de renflouer la réserve et de s'assurer qu'elle puisse être suffisante pour pallier à de nouvelles éventualités.

Ressources matérielles

À ce chapitre, le MAACR n'étant propriétaire d'aucun locaux, les seules dépenses associées à cette rubrique sont liées aux frais d'administration générale, le volet technologique et le matériel d'artiste requis pour les formations.

Ressources informationnelles

Les seules ressources informatiques concernent le site du MAACR et l'équipement dévolue au travail de l'adjointe.

Les outils informatiques, de même que diverses composantes de notre système d'inscription, sont d'une part à la fin de leur vie utile ou sont mal adaptées aux attentes des clientèles (par exemple solution de paiement) ou du CA.

Nos façons de communiquer sont aussi à revoir afin d'être plus efficaces et de tirer profit du potentiel offert par les nouvelles technologies.

C'est l'un de nos défis pour l'année à venir que de faire un diagnostic de notre environnement informatique et de notre stratégie de communication et de se donner un plan d'évolution conséquent.

Les inscriptions et quelques statistiques

Nos cours sont offerts sur 2 sites, soient au Centre communautaire de Cap-Rouge et au Centre de Loisir Saint-Ange.

Le tableau ci-dessous offre une comparaison sur 4 ans des activités de formation du MAACR.

Les constats suivants peuvent être dégagés:

- a) Le MAACR est revenu à la situation qui prévalait avant la pandémie;
- b) Le niveau d'inscription pour les enfants est toujours en croissance, démontrant ainsi un intérêt manifeste;
- c) Les cours proposés sont dispensés dans une proportion de 78%, certains de ceux-ci devant être abandonnés faute d'un nombre suffisant de participants.

	2022-2023	2021-2022	2020-2021 (Pandémie)	2019-2020 (pré- pandémie)
Nombre d'inscriptions	578	535	272	556
Inscriptions Enfants	125	97	48	52
Nombre de cours proposés	90	96	58	97
Nombre de cours donnés	71 (78%)	67(69%)	39(67%)	82(84%)
Nouvelles personnes inscrites	154	120	64	120
Cours en ligne	4	4	11	0

Notre défi pour l'année à venir est d'accroître et varier l'offre de cours et d'augmenter le nombre d'inscription.

Les communications

Afin de mieux connaître le MAACR et ne rien manquer de nos activités et de nos offres, le MAACR communique avec ses membres et la population en générale par:

L'Infolettre du MAACR

Ce sont 9 infolettres qui ont été transmises en 2022-2023.

Le nombre de personnes abonnées à l'infolettre est passé de 793 en juin 2022 à 882 en mai 2023, ce qui représente une croissance de l'ordre de 150 abonnées et le taux d'ouverture de l'envoi est en moyenne de 74 %.

Site Internet du MAACR

Il est indéniable que notre site Internet contribue largement à notre visibilité. Pour l'année 2022-2023 ce sont en moyenne 666 utilisateurs (comparativement à 597 l'année précédente) qui ont consulté notre site, avec trois pointes de fréquentions (août, novembre 2022 et mars 2023) correspondant aux périodes d'inscriptions.

Page Facebook

Nous avons complété l'année avec 640 personnes qui suivent notre page facebook.

YouTube

Cette chaîne offre des tutoriels sur le dessin, la présentation des professeurs ainsi que la présentation des expositions. Nous en sommes maintenant à 26 vidéos et nous comptons 54 abonnées. Depuis son ouverture, nous avons enregistré 4 096 vues comparativement à 1924 à pareille date l'année dernière. La publicité faite sur Facebook explique cette croissance.

Nos réalisations

Outre les activités réalisées en partenariat avec d'autres organismes (voir section suivante) et les activités régulières liées à l'École, le MAACR a réalisé les activités suivantes :

Révision des règlements généraux et des diverses politiques

Le CA a jugé opportun d'actualiser les divers documents définissant le MAACR afin d'une part de les adapter au contexte actuel, d'en faciliter l'accès et la mise à jour.

Ce travail se fera sur deux années financières. Le premier document révisé, qui est la pierre angulaire d'où découleront les directives et politiques, est celui des statuts et règlements qui sera soumis pour approbation à l'assemblée générale de septembre 2023.

Planification stratégique

Le CA a entrepris une démarche afin de définir les orientations stratégiques du Mouvement, qui une fois convenues, permettront d'élaborer les plans d'action des années à venir. Dès l'automne 2023 le CA pourra statuer sur les actions à privilégier à court et moyen terme.

Les expositions

Exposition des étudiants: Automne 2022, (3 novembre au 1 décembre 2022), à la Bibliothèque Monique-Corriveau. Cette exposition regroupait des oeuvres originales réalisées par une vingtaine d'étudiants au cours l'année 2022.

Exposition des professeurs: Hiver 2023 (22 février au 20 mars 2023), à la Bibliothèque Roger-Lemelin. Présentation des œuvres d'artistes aux talents multiples que nos étudiants ont la chance de côtoyer dans nos divers cours.

Exposition des étudiants: Printemps 2023 (4 mai au 14 mai 2023), au centre commercial Place des Quatre-Bourgeois. Présentation des œuvres de nos étudiants (adultes et enfants) permettant aux visiteurs de se familiariser avec l'éventail des cours et approches explorées pendant la dernière année. Plus de 500 visiteurs sont venus à notre rencontre...un grand succès.

Neuf vitrines ont été réalisées au Centre Communautaire de Cap-Rouge.

Préparation du 45ème anniversaire du Mouvement

Un comité de travail a été mis sur pied afin de prévoir un programme d'activités à venir afin de souligner le 45ème anniversaire du Mouvement.

Les formations suivies

La priorité des administrateurs du CA a été de bien comprendre les rouages et les activités du MAACR et en plus, tant les membres du CA ainsi que l'adjointe du MAACR ont suivi les formations suivantes:

Pouvoirs, rôles et responsabilités des administrateurs; Financement alternatif pour les organismes culturels; Gestion du risque pour les OBNL; Marketing créatif et collaboratif; et Banque de données.

Les partenaires

Accès loisirs

Le mandat d'Accès-Loisirs est "*Rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu, et ce, en concertation avec les partenaires du milieu.*" (Tel que définit sur le site internet de Accès-Loisir, aout 2023)

En vertu de ce partenariat, le MAACR offre pour les sessions d'automne et d'hiver des places gratuites à certains cours tout en défrayant les coûts du matériel. C'est Accès-Loisirs qui procède à l'inscription des personnes sur la base des critères d'éligibilité déterminés par eux. Ces inscriptions permettent à une personne de bénéficier du cours et pour nous de compléter un groupe d'étudiant.

Cette contribution s'inscrit directement dans notre mandat d'organisme de bienfaisance. Pour l'année 2022-2023 ce sont quatre (4) personnes qui ont pu bénéficier de ce privilège.

Comité du bassin de la Rivière (CBRCR) / Société historique du Cap-Rouge (SHCR)

Le MAACR a contribué au projet «La rivière au cours du temps», qui a notamment pour objectif de faire connaître le patrimoine naturel et historique local à travers une exposition artistique temporaire.

Pour cette collaboration, le MAACR a offert gratuitement aux citoyens de tous âges des cours selon les diverses thématiques déterminées par le CBRCR ou la SHCR. Ce sont 10 adultes et 7 enfants qui ont réalisés diverses oeuvres et ce, sous la supervision de deux de nos professeurs. Ces oeuvres sont exposés le long de la rivière du Cap-Rouge durant la saison estivale.

Afin de marquer l'inauguration de cette exposition, les trois organismes ont réalisé ensemble un évènement d'ouverture le samedi 11 juin 2022.

DecouvArts

Le MAACR était présent à la 35ème édition de cet évènement les 4 et 5 juin 2022.

Notre kiosque présentait des photos prises dans les cours ou montrant des oeuvres des étudiants. Ces visuels nous ont permis de faire la promotion du Mouvement et de faire la promotion des Arts visuels auprès de la population en général.

La Maison Léon-Provancher

Sous l'égide de La Maison Léon-Provancher, le MAACR a contribué aux festivités de la Fête de l'Halloween 2022 en ayant sur place un kiosque. Il a été convenu pour une deuxième année consécutive de remettre à chaque enfant une citrouille et un ensemble de décoration, afin de pouvoir décorer leur citrouille une fois revenu à la maison.

L'activité a connu un vif succès et les 300 citrouilles et leurs décorations sont disparues en moins de 2 heures.

Tout le matériel a été conçu et préparé par l'un de nos professeurs, Juan Gomez.

..Marché de Cap-Rouge

Au cours de l'été 2022 le MAACR était présent au Marché de Cap-Rouge afin de faire la promotion du Mouvement.

Planification stratégique

Le contexte particulier amené par les aléas de la pandémie n'était pas propice à la définition ou au déploiement d'un plan stratégique. Il fallait avant tout assurer la survie de Mouvement et tant bien que mal, la continuité des activités. Nos membres souhaitaient que l'on puisse offrir des activités, qui tout en respectant les mesures sanitaires, leurs permettent de passer à travers cette période. À ce chapitre nous pouvons dire mission accomplie.

Dans la seconde partie de l'année, le CA a amorcé une réflexion visant à se donner des orientations stratégiques et plan d'action qui guideront les actions des années à venir. Les orientations et le plan seront déposés en juin 2023 et seront l'amorce de la prochaine année financière

Notre défi pour la prochaine année est de convenir de nos orientations stratégiques et de convenir de plans d'action.

Défis et perspectives 2023-2024

Le tableau ci-dessous présente selon 4 axes d'intervention les défis et perspectives pour l'année à venir.

Axe d'intervention	Défis / Actions 2023-2024
Gouvernance et Capacité organisationnelle	CA complet toute l'année Révision des statuts /règlements et politiques Planification stratégique Gestion du risque Source de financement Diagnostic et évolution environnement informatique
Communication et Recrutement	Révision de la stratégie de communication Consolidation de la notoriété du Mouvement Révision de la définition de membres Consolidation /augmentation de la participation bénévole Sondage et consultation
Programmes et services	Offre de cours diversifiée et élargie Augmentation du nombre d'inscription; Programmation d'évènements
Collaboration et Partenariats	Développement de nouveaux partenariats Optimisation de l'offre de service

Remerciements

Le Conseil d'administration tient à remercier la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de la ville de Québec pour son implication et son support.

Un remerciement particulier à tous les professeurs pour leur créativité et leur professionnalisme qui sont à la base du Mouvement.

Un merci très sincère à tous nos bénévoles pour leur implication et leur dévouement.

Nous remercions également tous les Membres pour leur confiance et leur fidélité.

Merci à notre adjointe à la direction, madame Annie Morrissette pour son appui constant et son implication.

Enfin, en tant que présidente, je tiens à remercier sincèrement mes collègues du conseil d'administration, pour leur appui, leur implication et leur esprit d'équipe.